



## Notice explicative du projet N°7.24

### **Aménagement d'un parking végétalisé améliorant la desserte des commerces locaux, de la salle polyvalente et de l'église de Garennes-sur-Eure**

Fiche-dispositif N°7 : amélioration de la qualité des services à la population dans une perspective de développement durable

**Comité de Programmation du 10 mars 2014 – avis d'opportunité**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

En 2004, la Commune de Garennes-sur-Eure a racheté 2 parcelles situées en centre-bourg sur lesquelles était situé un ancien moulin à l'abandon. Soucieux de valoriser cette dent creuse, les élus ont étudié les opportunités d'aménagement de cette friche. Sur une des deux parcelles, les élus ont souhaité que soit réalisée une résidence pour séniors. Cette solution n'a pas encore pu être réalisée faute d'obtention de l'autorisation préalable de travaux.

Sur l'autre parcelle, les élus ont opté pour un projet d'amélioration du cadre de vie de la Commune qui permette également de concrétiser deux orientations de leur PLU, à savoir : « maintenir les activités économiques sur la Commune » et « mieux organiser les transports et les déplacements ». Pour ce faire, ils ont choisi d'aménager une aire de stationnement végétalisée. En effet, disposer d'une aire de stationnement en plein centre-bourg permettra à la fois de contribuer au dynamisme des petits commerces en y facilitant l'accès et de sécuriser les déplacements en libérant les trottoirs du stationnement anarchique pratiqué jusqu'à présent faute de place.

Le choix de la végétalisation de l'aire a été retenu pour permettre une transition harmonieuse entre le bourg et la rivière qui jouxte la parcelle à aménager. La limitation et le traitement des eaux de ruissellement sont primordiaux dans le centre-bourg de Garennes-sur-Eure où l'assainissement collectif est sous-dimensionné.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Proposer un parking pour améliorer la desserte des commerces locaux, de la salle polyvalente et de l'église
- Sécuriser la circulation dans le centre-bourg en libérant les trottoirs des stationnements anarchiques et gênants
- Améliorer le cadre de vie du centre-bourg en valorisant la friche d'un ancien moulin par l'aménagement d'une aire de stationnement paysagée et d'un accès à la rivière
- Limiter l'imperméabilisation des sols et le ruissellement des eaux grâce à une végétalisation de l'aire de stationnement

#### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Principalement des habitants de Garennes-sur-Eure, voire des Communes limitrophes

## Contenu :

Le projet consiste en l'aménagement d'une aire de stationnement végétalisée.

Le choix de la végétalisation de cet espace a été fait dans le but d'améliorer le cadre de vie du centre-bourg en se dotant d'un espace paysagé supplémentaire à la place de la friche d'un ancien moulin. Un accès piétonnier à la rivière sera réalisé depuis l'aire de stationnement afin de faciliter les cheminements doux.

Cet aménagement a lieu sur un terrain appartenant à la Commune de Garennes-sur-Eure. Au total, l'aire de stationnement végétalisée occupera une surface d'environ 1 540m<sup>2</sup> et comprendra 40 emplacements standards dont 2 places pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

### - L'espace de manœuvre :

L'espace dédiée aux manœuvres des véhicules sera remanié. Il sera réalisé en pavés à joints engazonnés et sera donc perméable et végétalisé. Cette technique va permettre de renforcer l'aspect « espace vert » du parking.

La chaussée sera bombée pour permettre l'écoulement des eaux pluviales vers des noues situées de chaque côté du parking. Celles-ci seront plantées d'arbustes favorisant l'absorption et le traitement des pollutions (ex : roseaux, miscanthus, iris...).

### - Les places de stationnement :

Sur les 40 places de stationnement, 28 seront perméables. Celles-ci seront réalisées en dalles « evergreen ».

Les 12 places les plus proches de la rue seront, quant à elles, bitumées pour des raisons techniques. En effet, soumises à un important passage, l'herbe ne parviendrait pas à pousser correctement avec les dalles evergreen.

*Cette partie de l'aire de stationnement ne figure donc pas dans la présente demande de subvention.*

Une importante épaisseur de grave sera apportée afin d'assurer la stabilité et la durabilité de l'aire de stationnement. Puis un mélange terre-pierre sera mis en place afin de permettre un enracinement suffisamment profond du gazon pour garantir son développement.

Cet espace sera accessible gratuitement.

### ➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

- Octobre 2012 : étude du devenir des parcelles du moulin
- Mai 2013 : définition du projet de parking végétalisé
- Avril 2014 : consultation des entreprises et analyse des offres
- Mai 2014 : début des travaux
- Juillet 2014 : réception des travaux

## 2. Localisation de l'opération

### ➤ Lieu de réalisation de l'opération :

- Rue Marie Curie à Garennes-su-Eure

### ➤ Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :

- Garennes-sur-Eure et les communes limitrophes

## II. EVALUATION DU PROJET

- **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**
  1. Nombre d'emplacements pour véhicules légers créés : 40 places simples dont 2 PMR
  2. Proportion de surfaces perméables par rapport à la surface totale de l'aire : 80%

- **Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :**
  1. Taux de remplissage moyen du parking en journée : 25%
  2. Taux de remplissage moyen lors d'évènements à la salle des fêtes : 100%

- **Critères de notation**

### **Partenariat/Concertation :**

Une visite de terrain a été réalisée avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Les élus ont pris conseils sur les techniques de limitation de l'imperméabilisation des sols auprès de l'Agence de l'Eau à l'occasion d'une réunion publique.

### **Caractère pilote/Innovation :**

Ce projet est exemplaire dans la lutte contre le ruissellement car l'aire de stationnement est constituée dans sa grande majorité de matériaux perméables, y compris dans la zone de manœuvres. Les revêtements du parking ont été choisis de façon à être optimisés pour les usages futurs.

La création de noues bordées de plantes épuratives renforce encore la limitation de l'impact sur l'environnement de l'aménagement de l'aire de stationnement, et ce, d'autant plus que le parking jouxte la rivière.

### **Diagnostic ascendant :**

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Les élus de la Commune avec l'aide du CAUE et de l'Agence de l'Eau
- *Comment ?* par le biais de visites de terrains et de rencontres lors d'une réunion publique
- *A quelle échelle ?* à l'échelle de la Commune
- *Un document a-t-il été réalisé ?* un plan d'aménagement d'ensemble a été réalisé

### **Social :**

L'aménagement de cette parcelle rachetée par la Commune de Garennes-sur-Eure doit permettre de valoriser une friche pour, en plus de faciliter le stationnement dans le centre-bourg, améliorer le cadre de vie des habitants.

La création de cette aire de stationnement permet d'améliorer l'accessibilité aux équipements desservis qui sont également les principaux lieux de rencontre de la Commune (lieu des achats de première nécessité et lieu des manifestations).

### **Ecologie/Environnement :**

Création d'un aménagement réduisant les impacts sur le sol et la rivière adjacente grâce à un effort pour limiter l'imperméabilisation des sols et traiter *in situ* les pollutions contenues dans les eaux de ruissellement.

Par ailleurs, la réhabilitation de cette parcelle permet de valoriser le patrimoine naturel du village auprès de ses habitants grâce à un accès facilité à la rivière.

### **Economie :**

La création d'un parking végétalisé permet de soutenir le commerce local en y facilitant et en y sécurisant l'accès tant pour les voitures que pour les piétons (suppression des stationnements anarchiques sur les trottoirs).

Enfin, le projet, d'un montant conséquent (~100 000€ au total) va mobiliser des entreprises de travaux publics.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Préparation du terrain	5 900,00
Surfaces de stationnement	52 375,00
Noues et végétalisation	5 227,00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>63 502,00</b>

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	<i>0,00</i>
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	<i>28 575,90</i>
Autofinancement	28 575,90
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>28 575,90</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>34 926,10</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>63 502,00</b>

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>63 502,00</b>
---------------------------------------	------------------